**Quelle politique économique pour la France et quelles sont les limites imposées par l'Europe**

Nous allons aborder cette question en partant du constat de l'économie menée actuellement par la France. Dans un second temps nous présenterons les théories du libéralisme et du keynésianisme avec ses avantages et ses limites. Enfin, nous verrons quels sont les contraintes de l'Europe face à toute politique.

Le modèle adopté par la France et généralement en Europe se constitue d’un Etat interventionniste, une imposition élevée et une forte régulation des marchés. Selon les journaux The Economist, Times et Newsweek cela constituerait une force en temps de crise (Source : Fondation iFrap). L’Etat privilégiant la protection des salariés de la précarité, ces mesures endigue la progression du chômage et empêcherait une chute brutale de l’activité du monde du travail.

Et l’on se pose la question de savoir si la France comporte vraiment un modèle économique privilégié. Jusqu’avant la crise, le Royaume-Uni et les Etats-Unis affichent un modèle économique bien supérieur, avec un taux de chômage moindre, une croissance supérieure et une évolution du pouvoir d’achat très élevés. De plus, le contrôle de la dette publique est bien plus favorable. Mais alors pourquoi la France, qui était donné "favorite" pendant la crise (seulement 3% de récession prévu par le FMI en 2009), ne semble pas affirmer sa position plus confortable ? Une première piste de réflexion consiste à penser que la France est perçue à travers le prisme du secteur public qui masque, par son importance, le vrai problème au niveau du PIB. Les dépenses publiques, loin de baisser, augmentent via le plan de relance de l’état, et le secteur public représentant la moitié du PIB, la récession de 3% est doublée, ce qui la porte à 6%.

On note que la France a le taux de secteur public le plus élevé et que sa position, même si moins difficile que d’autres pays, est plus grave au taux ajusté qu’au taux prévu par le FMI. Alors, avec une croissance du PIB négative, la part de la dette publique devient chaque jour plus important.

Une solution pour compenser cette dette serait une forte croissance, telle qu’à l’après-guerre où des états comme l’Angleterre, dont la dette culminait à 300% du PIB, ont pu se désendetter grâce à cette croissance. Mais aujourd’hui, une telle croissance n’est pas envisageable. Une autre stratégie serait l’inflation, mais c’est un phénomène qui naît de lui-même, et le contexte monétaire ne le permet pas. Ou encore, l’Etat pourrait revendre ses actifs financiers, car si la dette est chiffrée, elle ne tient pas compte des actifs, mais uniquement des passifs de l’Etat. Enfin, il peut privatiser des entreprises publiques, mais en faisant cela, il perd un flux de monnaie dont les conséquences sont importantes. La seule solution viable semble être de réduire le déficit. Pour ce faire, la France compte sur une réduction des dépenses publiques notamment via la RGPP, la révision générale des politiques publiques. L’Etat prévoit aussi un non-remplacement d’un poste de fonctionnaire sur deux, mais cette solution a des conséquences négatives, notamment dans le domaine de la santé ou de l’éducation. Enfin, une perte réelle d’actifs existe dans le domaine de la finance, puisque les exonérations ou les fuites vers des paradis fiscaux constituent une perte estimée, en 2007, à plus de 30 milliards d’Euros. Même si beaucoup de décisions de l’Etat ont pour but de favoriser les citoyens et le pouvoir d’achat (comme la réduction de divers impôts), cela crée un manque à gagner pour l’Etat. Alors avantager l’Etat en exerçant une politique fiscale contraignante constituerait un libéralisme poussé, et l’opinion publique n’y serait sûrement pas favorable. Mais à fortiori, l’Etat serait plus à même de maîtriser le budget, de dégager des actifs financiers, afin de relancer et améliorer la situation économique. 

**Pour mieux comprendre la situation actuelle, il est important de comprendre l'évolution de la notion de libéralisme.**

Au commencement, le libéralisme est une philosophie politique issue du courant de pensée des Lumières, qui opte pour la liberté des individus, ainsi que leur égalité et pour des principes de liberté et de responsabilité individuelle. L’idée étant de mettre en avant la possession de droits fondamentaux par l’être humain. C’est à partir du libéralisme que la démocratie a pu voir le jour. En matière économique, le libéralisme prône l’utilisation des libertés économiques telles que le libre échange, la liberté d’entreprendre, le libre choix de consommation, de travail, la liberté de la propriété privée. Il pose également des limites à l’intervention de l’Etat. Ce sont les consommateurs et les producteurs qui ont le choix et non l’Etat qui doit imposer des niveaux de production et de consommation.

**Aujourd'hui, il s'agit de capitalisme libéral, deux notions qui se rejoignent sur** le principe des libertés propres aux individus.

Dans un état libéral, l’Etat a un rôle d’Etat gendarme, tout en assurant certaines fonctions qui permettent de stabiliser sa structure économique; c’est là la principale différence avec le capitalisme. Sa tâche principale est d’assurer la liberté des individus qui en compose la population.

En effet, le rôle pur de l’agent économique ne peut être joué que par "l’homme libre", car il agit en fonction de ses propres intérêts (comme dans la vision capitaliste), ce qui permet de réguler le marché. L’Etat doit être réduit à sa plus simple expression, c’est-à-dire qu’il doit se limiter à garantir que les règles du jeu soient respectées par tous et il doit sanctionner éventuellement les agents qui contreviendraient à ces règles. En fonction des états, le libéralisme est plus ou moins marqué par exemple aux Etats-Unis. Par exemple dans nos sociétés actuelles, il est possible de constater l’intervention de l’Etat lors de crise économique.

Dans une économie libérale, le prix d'un produit, ou service, dépend de la valeur que lui accorde l'acheteur. Il n'y a pas de valeur objective, mesurée par exemple par une quantité de travail intégré au produit.

Le libéralisme économique qui prône l’initiative et la libre concurrence au sein du marché. L’Etat se doit d’intervenir le moins possible.

précurseur du libéralisme économique : Adam Smith, philosophe et économiste Ecossais. Il incarne une variante du libéralisme appelée le libéralisme classique. Il est l’auteur de l’œuvre « La richesse des nations » où il expose la théorie selon laquelle toute la richesse vient du travail de l’homme. Selon lui, le champ d’action de l’Etat dans l’économie doit être très restreint. Il doit toutefois assumer deux grands rôles : la protection des citoyens ainsi que la prise en charge et l’entretien des ouvrages et des établissements publics.

Le libéralisme économique actuel repose sur la théorie de l’équilibre général.

**Selon Keynes,** l'argent investi fait tourner l'économie et c'est le fait de dépenser qui stimule l'activité. Or, plus quelqu'un gagne de l'argent, plus il a tendance à l'épargner, sans l'utiliser pour sa consommation, ni l'investir. Par conséquent, il faut stimuler l'économie par la dépense publique. De préférence par l'investissement public. L'argent investit provoquera des achat de biens de production, ce qui encouragera l'investissement dans ce domaine. L'investissement provoque une distribution de revenus, qui provoque une augmentation des investissements, qui provoque une augmentation des revenus, etc. C'est le principe du multiplicateur. L'investissement public provoque d'autres dépenses d'investissement et de consommation. Une aide à la consommation a également un effet multiplicateur, mais moins important.

**Quels sont les avantages et les limites d’une politique de relance keynésienne ?**  
Pour Keynes en période de crise comme la crise de 1929, c’est la demande globale qui doit être relancé pour favoriser la croissance. Il parle de l’intervention de l’Etat pour stimuler l’économie. En effet, en période de crise les agents économiques ne dépensent pas et les entreprises n'investissent pas. L'investissement ne peut donc "repartir" que si les anticipations des entreprises sont positives. Keynes préconise donc des mesures de relance.

Le rôle de l'état consiste donc à injecter des revenus pour "doper" la machine économique par du déficit public. La relance pourra passer par une politique fiscale favorisant la consommation, ou une politique d’investissement favorisant l’offre.  
Pour cela, Keynes utilisera à la fois des politiques Monétaires mais aussi des politiques budgétaires Les composants de la demande globale : consommation, investissement et exportation.

**1. Les avantages des politiques de relance Keynésienne**

**Effet multiplicateur :** investissement, revenu, emploi, consommation, production, investissement.  
**Multiplicateur des dépenses publiques :** dépenses supplémentaires de l’Etat induisent une augmentation du revenu plus importante que la dépense initiale.  
Crise actuelle : plan de relance massif des Etats.

**Effets psychologiques :** opinion positive des agents économique qui consomment.

**Politique monétaire :** baisse des taux d'intérêts. La suppression du frein "coût de l'argent" favorise la consommation et l’investissement, et non l'épargne, ce qui engendre des recettes fiscales grâce à la TVA.

**Politique économique et social :** prime à la casse (secteur automobile), favorisant les embauches de personnels pour réalisation des grands travaux.

**2. Les limites d’une politique keynésienne**

**Risque d’inflation :** par la création monétaire liée à l’action/investissement de l’Etat, par la demande. Critique de la politique monétaire keynésienne par Friedman, ça ne doit pas être un outil de relance économique mais simplement de stabilité des prix.  
**Impact sur les importations :**

Tout d'abord la théorie keynésienne raisonne en économie fermée. À l'heure actuelle, l'internationalisation croissante des économies constitue une sérieuse limite au modèle keynésien de relance. On peut toutefois la concevoir à une échelle internationale (européenne par exemple). Lorsqu'une relance est pratiquée à un niveau national, une injection de revenus risque d'entraîner un surcroît d'importations.  C'est la raison pour laquelle la relance de 1981 a échoué en raison d'une diminution de l’effet multiplicateur.

Ensuite, il n'est pas si aisé d'agir sur le niveau de consommation globale car la consommation dépend de facteurs économiques et psychosociologiques qui ne sont pas toujours facilement identifiables ni maîtrisables.

Difficulté à trouver un équilibre consommation épargne, baisse des taux d’intérêt peut aussi favoriser plus d’épargne pour avoir les même revenu.

Le recours massif à l’emprunt des Etats peut décourager les agents à investir dans entreprises privées, la dette de l’Etat étant plus sure par de nombreuses émissions d’obligations.

**Poids de la dette :** elle devra être remboursée, et pèsera sur les générations futures.

Les politiques de relance keynésienne ont été utilisé et le sont de nouveau depuis la crise financière mais elles doivent être des politiques conjoncturelles, donc de court terme qui doivent être coordonnées au niveau International. Elles ont à la fois montré leur efficacité et leurs limites dans le passé en France comme dans le monde. Il faut donc les gérer en essayant de maximiser leur effet positif et maîtriser les autres aspects. Principalement l’endettement des Etats.

Pour éviter de favoriser la consommation de produits importés et donc un déficit inutile, ne faudrait-il pas favoriser uniquement l’offre en stimulant simplement que la variable économique qu’est l’investissement ?

**Quelle politique pour la France aujourd'hui ?**

Au début des années 2000 apparaît une bulle immobilière, qui ne fait que grossir jusqu’en 2006. A ce moment, c’est l’éclatement de la bulle avec la crise des subprimes, les consommateurs américains ne peuvent plus rembourser leurs emprunts et les établissements bancaires font banqueroute. S’en suivront les conséquences que nous avons observés ces dernières années, et qui, pour certaines, sont toujours d’actualités. Mais les traces laissées dans l’économie ont aussi affaiblis les états, certains ayant dû creuser le déficit public. Alors comment s’organisent les nouvelles dépenses, comment un état gère-t-il un état de crise financière et surtout, comment les secteurs publics ressentent ces évènements ? Le déficit public, pour rappel, comprend plusieurs définitions, mais celle qui va nous intéresser dans cette étude est décrite ainsi : il s’agit du déséquilibre entre les dépenses et les recettes publiques, ces dernières étant inférieures aux dépenses. Les états, selon leur culture, leurs modes de vie, ont chacun une stratégie de gestion différente (ce que nous verrons ci-dessous) mais une tendance générale peut être observée. Soit l’état choisit l’astreinte, et dans ce cas il lance des politiques d’austérité et coupe dans le budget public ; soit il décide de faire des plans de relances, quitte à alourdir le déficit public mais à court-terme dégager des bénéfices financiers et sociaux conséquents. Même si l’un pourrait paraître plus intéressant d’un point de vue humain et commercial, il s’avère qu’un pays n’a pas toujours le choix et que les conséquences d’aujourd’hui découlent de causes bien antérieures.   
Mais si la crise est synonyme d’aggravation du déficit public, cela veut dire que le déficit précédait la crise. Mais pourquoi un état serait-il en déficit si son économie semble bien se porter ? Parce que cet endettement n’est pas nécessairement mauvais. Tout comme un particulier, un état doit emprunter de l’argent pour financer son secteur public et cela signifie parfois emprunter plus que l’on gagne. La question qu’il faut se poser serait le déficit public est-il inévitable pour l’économie libérale ? Dans ce dossier nous ferons d’abord une étude de la nature du déficit puis nous ferons une étude sur quelques pays dont la gestion de crise est pertinente puis nous étudierons le comportement des pays vis-à-vis du déficit sur un plan plus large.   
  
  
**Origine du déficit**:

La dette publique au sens financier se définit comme "la somme des engagements financiers encore dus par un Etat, par les collectivités publiques et par les organismes directement rattachés à l'Etat". Elle se crée lorsqu’une charge budgétaire ne peut être financée par une recette propre. Aujourd’hui, les dettes publiques correspondent à l’accumulation des déficits des années antérieures. La tendance actuelle tend à démontrer que chaque année la somme totale des dépenses est supérieure à celle des recettes, aggravant de ce fait le déficit existant.   
Le déficit public, notamment le déficit Français trouve son origine au Moyen-âge, depuis que la France existe en tant qu’Etat. Au fil des années, celui-ci a connu beaucoup de variations dont l’énumération exhaustive serait peu pertinente.   
En 1914, la Première Guerre Mondiale éclate. Son financement pharamineux se fera dans la quasi-totalité par l’emprunt (80%). Le franc-or, monnaie de l’époque subit une dévaluation et en 1938, le déficit public atteint la somme de 110 milliards (de francs-or). L’année suivante, la Seconde Guerre Mondiale débute. La défaite ainsi que l’occupation Allemande génèrent de nouvelles dettes considérables obligeant le pays à recourir une fois de plus à l’emprunt (emprunt de Pinay en 1952). L’après guerre marque une phase de reconstruction pour les pays Européens qui acceptent le plan Marshall.

En 1975, le déficit public Français représentait entre 0.5 et 4% du PIB pour la période s’étendant de 1959 à 1976. Depuis 1980, la dette publique s’est accrut considérablement passant d’un peu moins de 20 à 78,1% du PIB (en 2009).   
On peut constater que le déficit fait partie intégrante de l’histoire du pays. Il semble donc normal de le retrouver dans le système économique d’aujourd’hui, malgré tous les changements que le pays a pu subir. Mais ce déficit, loin d’être inéluctable, peut être à la fois aggravé comme résorbé par certains outils économiques déjà en place ou à l’étude.

**Facteurs aggravants/résorbant le déficit**

L’endettement de l’Etat se crée via des dépenses et des recettes, et un des secteurs qui demande des dépenses très importantes est celui des prestations sociales, notamment la Sécurité Sociale. En 2010, l’Etat a financé les administrations publiques à hauteur de 56% du PIB, dont 10% n’ont été financés que par endettement. S’ajoute à cela, pour ne parler que de la Sécurité sociale, 23 milliards d’euros de déficit pour l’exercice de l’année précédente. Ce gouffre financier n’est pas contrôlé et ne se résorbera pas à moins d’un changement drastique de la situation. La population vieillit et la branche vieillesse de la Sécu représente une part toujours plus importante, et la finance des retraites vient alourdir la facture.

D’ailleurs, l’annonce des chiffres de la Commission des comptes de la Sécu porte à confusion. Lorsqu’en 2009 elle annonçait 26 milliards d’euros de déficit (et 40 pour l’année suivante), ses prévisions ne prenait pas en compte les subventions apportées par l’Etat, celles-ci directement financées par endettement. De plus, un autre chiffre alarmant vient s’ajouter au déficit : le coût des pensions des fonctionnaires. Ceux-ci ne sont pas couverts par des taux de cotisations normaux et la différence entre cotisations et pensions s’élèverait à plus de 27 milliards, directement ajoutés sur le déficit de la Sécu. Ce n’est malheureusement pas le seul indicateur à rajouter aux chiffres de la commission, et si toutes les analyses économiques étaient menées, le déficit s’élèverait, pour une année, à plus de 60 milliards d’euros. (Source : Liberté politique)

Pour combler ces pertes, l’Etat pourrait décider d’augmenter les prélèvements sociaux et fiscaux, mais il a toujours été réticent à cette idée, de peur de contrevenir à l’opinion publique. Pour compenser, il a baissé le coût des services des administrations publiques et ouvert certains secteurs à la concurrence pour dégager des économies sur les prestations sociales (ex. : diminution du taux de remboursement par la sécurité sociale). Mais cette stratégie ne paie pas, car elle concerne des dépenses intermédiaires, la part importante des prestations ne concernant que des cas lourds et donc coûteux.

 Dans le domaine de la santé publique, le chômage coûte également beaucoup. En 3 ans, le taux de chômeurs est passé de 7,5% à presque 10% (Source : Eurostat), atteignant des taux semblable aux années 2000. Le chômage crée un manque à gagner au niveau des recettes fiscales puisque les non-travailleurs ne paye pas la CSG et CRDS (Cf. annexe), qui contribuent au remboursement de la dette, et de plus ces chômeurs perçoivent des prestations sociales qui coûtent énormément à l’Etat (prestations qui s’élèvent à 18 milliards d’euro en 2013, selon l’UNEDIC).   
Non loin d’être la seule bête noire de l’Etat, la sécurité sociale a d’autres compagnons de galère, notamment le déficit structurel. Celui-ci nait de l’ajout de nouvelle tâche financière à l’Etat sans que d’autres tâches soient au préalable terminées, et refinancées. Ainsi, même lorsque la conjoncture est favorable, le déficit sera toujours existant. De ce fait, les dépenses de l’Etat ont crû de 1,4% en 2010, et même s’il est moindre au vu de la moyenne des dix dernières années, la cible du gouvernement était de 1%. Le déficit s’est donc aggravé de presque 0,5% cette année.   
Au final, le ton parait donné, la France dépense plus qu’avant alors qu’elle devrait se restreindre, elle finance plus, elle réduit moins les budgets, et le déficit enfle, doucement mais sûrement. Les facteurs d’aggravations apparaissent toujours plus nombreux et les chiffres communiqués ont le mérite d’être peu clairs.   
  
Cette dette reste en partie assumée, dans une certaines mesures, par des facteurs résorbant. Parmi eux, on trouve la fiscalité, les cotisations, les impôts... Mais le principal outil, dans tout Etat, est la croissance mesurée grâce au PIB. Elle permet une relance de l’économie, une augmentation des indicateurs financiers, et ce faisant, une augmentation du PIB qui permet une plus grande fiscalité. Afin d’y parvenir, l’Etat a injecté 13 milliards d’euros dans le système bancaire, et même si ces solutions ont affaiblis les caisses de l’Etat, l’année 2010 a finit avec une croissance à 1,5%. C’est un premier bon point.

 Les autres outils pour contrer le déficit sont principalement les impôts. D’ailleurs, la C.S.G., ou Contribution sociale généralisée, a été créée en 1990 pour financer la sécurité sociale. Elle est considérée comme une imposition et non comme une cotisation. Elle est directement prélevée sur la fiche de paie (Cf Annexe). Cet impôt a directement donné naissance, en 1996, à la CRDS, la Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale. Cet impôt a été créé sur mesure pour la caisse d’amortissement de la dette sociale (CADES). Son taux actuel est de 0,5% et est prélevé sur tous les types de revenus.

Enfin, l’Etat peut lancer une politique de plan budgétaire réduit, où les dépenses de chaque ministère sont réduites. Mais la France ne semble pas se prêter au jeu, puisque pour la troisième année consécutive elle ne respecte pas le Traité de Maastricht qui impose un déficit public inférieur à 3% du PIB. Bruxelles sort la sonnette d’alarme et juge les prévisions de croissance de la France « très optimistes » (Source : AFP). La Commission européenne reproche une trop grande confusion concernant les actions des stratégies de consolidation mais croit toujours possible de respecter les objectifs dans les délais.

La France semble se situer à la croisée des chemins. D’un côté, son système ne parait pas propice aux économies sur la dette publique, et de l’autre, les efforts ne semblent pas être mis en place pour aller dans ce sens. Le déficit est et sera, mais l’Etat pourrait ralentir sa croissance, et pour cela il faudra y mettre du sien.   
  
**Approche pays : comparaisons et implications**

Etant donné qu’une majorité des pays touchés par la crise a dû lancer des plans de remise à flot des banques, ces sommes importantes ne sont pas sorties de nulle part. En effet, afin de sauver le système bancaire, les états ont fait de gros emprunts sur la dette publique. Cela paraît normal lorsqu’on sait que plusieurs milliards doivent être débloqués dans ce but, et l’emprunt sur la dette publique permet de payer les frais plus tard, la situation requérant une action rapide pour endiguer les conséquences négatives. Mais alors, cet argent qui sort créant un déficit encore plus lourd, comment les états font-ils pour gérer cet écart de budget ? Chaque état a sa propre façon d’intervenir dans le monde économique de son pays, c’est pour ça qu’en temps de crise, ces nations adoptent des stratégies différentes.   
  
c’est la gestion de l’Etat dans le temps qui permet un équilibre en période difficile. Les Etats doivent donc endiguer, désormais, cette crise du déficit, et prendre des mesures significatives. Deux solutions s’offrent à eux : la politique d’austérité ou la politique de relance. Quelles en sont les enjeux et quelles en sont les conséquences ?  
  
Pour résumer, l’après crise à fait prendre conscience au pays qu’il est difficile d’avoir un déficit public trop important et qu’il faut à un moment donné prendre des mesures pour rembourser afin d’éviter une trop grosse dette sur le long terme avec des forts intérêts, c’est pour cela que les pays choisissent une politique d’austérité en jouant sur différents leviers. (source : commission européenne).

**Conclusion**   
La dette publique, dite brute, est permanente, puisqu’elle ne prend pas en compte les actifs de l’Etat. Toutefois le déficit public est fonction de la croissance et relatif au PIB. Quand on parle de déficit, il est important de le situer au PIB, car étant une valeur changeante, il permet de comprendre la proportion de ce déficit. C’est d’ailleurs la volonté du Pacte de stabilité de Maastricht qui a pour vocation de limiter ce déficit. Alors, si on regarde le déficit sur les 20 dernières années, on se rend compte que parfois, le seuil de 3% du Traité est dépassé, parfois il ne l’est pas. Mais ce qui est sûr, c’est que le déficit est permanent : c’est le déficit structurel. Le système français est tel qu’il ne permet pas un équilibre voire des recettes positives. A fortiori, on pourrait se demander si le système libéral n’y est pas pour quelque chose. Basé sur un principe de non-intervention de l’Etat, les marchés s’autorégulent, dans la mesure du possible. Mais dans le cas de la France, avec une politique et une identité plus « socialiste », la part du service public et des prestations des administrations publiques ne permet que difficilement une politique de non-intervention (surtout lorsqu’on voit les conséquences de cette stratégie sur le Royaume-Uni). Alors oui, le déficit public parait endémique à l’économie libérale (même si on ne sait pas ce qu’il en serait dans un état d’autre régime) mais il remet aussi en cause le système de tout un pays. La France gère mal son budget public et cela ne remet pas en cause l’économie libérale. Une double responsabilité est en cause ici : d’un côté, l’économie libérale et son financement par l’endettement contribue à alourdir les passifs de l’Etat, et d’un autre côté, le système propre à un Etat joue un rôle prépondérant, puisqu’en définitive, il décidera de la gestion et donc des répercussions sur le déficit. Bien sûr, en période de forte croissance (comme la Chine), ce déficit se fait oublier, mais les taux correspondants ne sont pas ou plus atteignables ; tout du moins, pas dans le contexte actuel. L’heure est donc à la relance, et qui dit relance, dit dépenses, souvent par endettement. Mais cela n’est pas aussi grave que ça en à l’air, puisque c’est une étape indispensable à la croissance future. L’économie est cyclique, mais surtout, elle demande des sacrifices par l’Etat, puisque si la situation est défavorable, il faut, pour employer une expression populaire : "reculer pour mieux sauter".

Pour résumer, la France, malgré son gouvernement interventionniste, n’est pas libre de ses mouvements et paye les conséquences des décisions fiscales prisent ces dernières années. La répartition du domaine public/privé ne permet pas une régulation de l’économie comme il serait possible sur le marché américain par exemple. Ainsi, même s’il peut se permettre une régulation souveraine des secteurs, le gouvernement n’en fait rien, étant donné que le domaine public représente à lui seul une part importante des dépenses. Et même s’il libère des actifs via la suppression de poste et le remaniement des organismes publics, cela ne représentera qu’une économie mineure.

Il serait intéressant d’étudier le phénomène chez nos voisins européens afin de voir comment leur économie libéralisée s’en sort et comment le gouvernement gère son déficit.